

"Destruction des intercultures courtes: quand et comment?"

De coster, Caroline ; De Toffoli, Marc

Abstract

Le premier octobre arrive à grand pas et avec lui l'autorisation de destruction des intercultures courtes. Pour rappel, une interculture courte est implantée après une culture de légumineuse récoltée avant le 1er août et qui sera suivie d'un froment. Cette période est l'occasion pour Nitrawal de faire le point avec ses partenaires scientifiques sur les techniques de destruction les plus adaptées en fonction du type et du développement des couvertures de sol.

Document type : *Article de périodique (Journal article)*

Référence bibliographique

De coster, Caroline ; De Toffoli, Marc. *Destruction des intercultures courtes: quand et comment?*. In: *Plein Champ*, , p.7 (17 septembre 2015)

Destruction des intercultures courtes: quand et comment?

Le premier octobre arrive à grand pas et avec lui l'autorisation de destruction des intercultures courtes. Pour rappel, une interculture courte est implantée après une culture de légumineuse récoltée avant le 1er août et qui sera suivie d'un froment. Cette période est l'occasion pour Nitrawal de faire le point avec ses partenaires scientifiques sur les techniques de destruction les plus adaptées en fonction du type et du développement des couvertures de sol.

Pleinchamp: Monsieur De Toffoli, l'UCL coordonne plusieurs essais de destruction de couvertures végétales. Pouvez-vous nous en dire plus?

Marc De Toffoli: Nous travaillons depuis plusieurs années en collaboration avec Greenotec sur la destruction des CIPAN implantées avant une culture de printemps et également avant une culture de froment d'hiver. Depuis peu, nous expérimentons aussi l'impact de cultures intermédiaires sur la culture de betteraves en collaboration avec l'IRBAB.

PC: Quels facteurs influencent le choix d'un type de destruction?

MDT: La gestion des cultures intermédiaires et plus particulièrement leur destruction doit intégrer une réflexion globale permettant de tirer le maximum d'avantages des couverts en fonction de caractéristiques propres telles

fonctionne bien dans ce cas mais moins sur des graminées faiblement développées. La destruction chimique est actuellement limitée en Wallonie aux couverts non SIE et qui n'ont pas atteint le stade floraison.

PC: Concernant les intercultures courtes suivies d'un froment, à quoi doit-on prêter attention?

MDT: Nous avons, dans nos expérimentations, mis l'accent sur les associations d'espèces afin d'optimiser les avantages de ceux-ci sur la fertilité des sols, au bénéfice des cultures suivantes. Il faut ainsi prêter attention à la date d'implantation qui influence directement la croissance d'espèces intéressantes telles que les légumineuses. Il faut donc non seulement semer tôt après la récolte de la culture principale de légumineuse (pois, féverole, haricot...), mais aussi associer au moins une espèce à croissance



PC: Quelles seront les spécificités de cette destruction par rapport à la destruction d'une interculture longue?

MDT: Il n'y a pas de contrainte majeure pour la destruction des couverts avant implantation du froment. Il faut cependant être prêt à intervenir dès le 1er octobre car les fenêtres de bonnes conditions météorologiques pour le semis du froment peuvent être assez réduites. La destruction du couvert et la préparation du semis du froment doivent idéalement se situer dans les 3 premières semaines d'octobre. Autre particularité, lorsque le couvert est implanté depuis 2 mois et que les conditions ont été «poussantes» (pluies en suffisance), la biomasse à gérer peut s'avérer importante (jusqu'à 5 t de matière sèche /ha). Dans ce cas, un broyage peut s'avérer indispensable avant tout travail du sol. Il est alors conseillé d'attendre quelques jours que le végétal entame sa décomposition avant de l'incorporer. Dans le cas contraire, surtout en non labour, les résidus végétaux peuvent rendre le semis plus délicat.

au moins deux espèces. Il faut alors appliquer la technique adaptée à l'espèce la plus difficile à détruire.

PC: Merci pour votre partage d'expérience.

Propos recueillis par Caroline Decoster, Nitrawal (FWA)

| ESPÈCES | STADE | GEL | FOULAGE EN PÉRIODE DE GEL | SEYAGE | LABOUR | DÉCHAUMAGE | GLYPHOSATE | GLYPHOSATE + 2-4D |
|--|---------|----------------|---------------------------|--------|--------|------------|------------|-------------------|
| Ray-grass Italien, seigle | | | | | ++ | + | ++ | ++ |
| Moutarde | | ++ (-5 à -10°) | ++ | +++ | ++ | +++ | ++ | +++ |
| Avoine (brésilienne ou blanche) | faïlée | + | | | ++ | ++ | +++ | +++ |
| | épiée | ++ (-8°) | + | + | + | + | +++ | +++ |
| Radis fourrager | précoce | + | + | + | ++ | + | ++ | ++ |
| | tardif | | | | ++ | + | ++ | ++ |
| Phacélie | | ++ (-5 à -13°) | +++ | ++ | +++ | ++ | ++ | +++ |
| Trèfle d'Alexandrie, vesce, pois, féverole | | ++ (-5 à -10°) | ++ | + | +++ | + | + | +++ |
| Repousses de céréales d'hiver | | | + | | ++ | + | + | +++ |

Source : Tiré en partie de : Labrousche J., Avails Institut du Végétal, 2011

++++ très sensible, +++ sensible, ++ assez sensible, + peu sensible

Dans le cas de mélanges de différentes espèces, le mode de destruction doit être choisi en fonction de l'espèce la plus difficile à détruire.

que les types de sol, la succession des cultures, le matériel disponible, etc. Le type de destruction mécanique doit être adapté au couvert à détruire. Par exemple le labour convient bien pour certaines espèces (ray-grass, seigle, phacélie, moutarde, trèfles,...), mais peut s'avérer plus compliqué sur des couverts très développés, de moutardes par exemple. A l'inverse, le broyage

rapide et à fort potentiel de prélèvement vu l'importante quantité d'azote libérée pendant une courte période. Vu les risques plus importants de sécheresse estivale, il est parfois intéressant d'intégrer des espèces résistant mieux dans ces conditions (avoine blanche, vesce avec un maximum de 50% en poids de légumineuse en interculture courte).

PC: Concernant la destruction des intercultures courtes valorisées Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE), quelles pourraient être les particularités de leur destruction?

MDT: Mis à part la durée de végétation de minimum 3 mois et l'interdiction de destruction par désherbage chimique, les mélanges de couverts SIE sont à considérer comme les autres CIPAN avec la particularité que les couverts seront parfois très développés et comprennent

Destruction des SIE

La destruction des Surfaces d'Intérêt Ecologique n'est pas autorisée à partir d'une date bien précise. En effet, la date de destruction est fonction de la date d'implantation. Un délai de 3 mois de végétation entre le semis et la destruction est imposé. Le semis étant autorisé entre le 01/07 et le 01/10, la destruction peut se faire entre le 01/10 et le 01/01, en fonction de leur date d'implantation.

Plus d'informations ?
Contactez Nitrawal
via info@nitrawal.be
ou au 081/62.73.07.

escourgeon 1/2 tardif

QUADRIGA

Des rendements exceptionnels !!!

- Très bonne tenue à la verse,
- Excellent Poids Spécifique
- Toujours au Top des Rendements.

Rue Bourie 16 | Andenne
Tél. 085 82 40 11 | info@scam.be